EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 juillet 2008

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 16/07/2008

Reçu en Préfecture le :

CERTIFIE EXACT,

D -20080347

Aujourd'hui Mardi 15 juillet Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*jusqu'à 17 H 05*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC´H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*à partir de 19 H 10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Michel DUCHENE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Ana Marie TORRES, M. Nicolas BRUGERE, Mme Wanda LAURENT, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Proposition de Gironde Habitat de Vente d´un volume en Etat Futur d´Achèvement (V.E.F.A.). Projet de crèche avenue de la gare de Caudéran. Décision de principe. Acquisition. Autorisation. Décision

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son programme de construction de 57 logements locatifs, avenue de la gare à Bordeaux Caudéran, Gironde Habitat a proposé de vendre en état futur d'achèvement à la Ville, un volume en rez-de-chaussée dans l'un de ces immeubles.

Cette proposition présente un intérêt certain pour la Ville. En effet, de par sa localisation et sa configuration, ce volume pourrait être aménagé en crèche collective ce qui répondrait tant aux besoins croissants de la population dans ce secteur qu'aux objectifs de notre collectivité d'accueillir 2 000 enfants supplémentaires sur le territoire de Bordeaux.

Il vous est proposé, par conséquent, de tirer parti de cette opportunité pour doter la Ville, dans des conditions satisfaisantes d'un équipement qui lui fait défaut dans ce secteur. Tant les familles que le personnel auraient des conditions d'accueil optimum, et la sécurité des lieux et des personnes sera conforme aux normes en vigueur. Une superficie utile 302 m² et 214 m² de jardin clos, permettront d'accueillir ainsi 30 places pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus. De plus, en tant qu'Etablissement Public Industriel et Commercial, Gironde Habitat est soumis aux dispositions du Code des Marchés Publics dans le cadre de son programme de construction.

En raison de l'intégration de ce volume dans un ensemble immobilier complexe, ne représentant en outre qu'une part minoritaire de l'ouvrage, la Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (V.E.F.A.) s'est avérée être la solution juridique et financière la plus appropriée. Le coût de cette acquisition a été négocié pour un montant de 586 000 euros H.T. soit 700 856 euros T.T.C.

Les travaux débuteront en début d'année 2009 et la livraison sera prévue durant l'été 2010.

Par ailleurs, France Domaine sera consulté sur la base de cette proposition. Cette délibération de principe sera complétée par une délibération confirmative pour autorisation de signature de l'acte d'acquisition en V.E.F.A et naturellement au vu de l'avis des Domaines.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Approuver le principe de l'acquisition du lot de volume destiné à abriter une crèche selon une formule de Vente en Etat Futur d'Achèvement (V.E.F.A.)

- Autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat et des autres collectivités les subventions qui allègeraient le coût pour la Ville

- Autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de réservation du lot consécutivement à la proposition de Gironde Habitat

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS
NON PARTICIPATION AU VOTE DE Mme AJON

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire